

L'ANIMATION PASTORALE DANS L'ECOLE CATHOLIQUE

Dans les établissements catholiques, la disparition progressive des structures cléricales ou religieuses qui assuraient l'animation chrétienne suscite un bénévolat parmi les laïcs qui, sous des formes variées, participent à l'éducation de la Foi des jeunes.

Mais les mutations qui se produisent ne se font pas sans difficultés et sans risques. L'ouverture des écoles à tous les enfants, la pluralité des maîtres, l'opposition des idéologies, mettent parfois en péril la cohérence et le consensus indispensables pour la mise en place d'un projet éducatif chrétien. La bonne volonté et la générosité de ceux qui prennent en charge la vie chrétienne risquent de s'essouffler et l'institution doit rechercher des structures pastorales qui lui permettent d'accomplir sa mission.

Certes, l'évangélisation de l'école est l'affaire de la communauté chrétienne toute entière, mais chacun apporte sa contribution selon sa responsabilité propre et des fonctions spécifiques sont nécessaires à la bonne marche de l'ensemble.

C'est l'objet de ce cahier qui propose une réflexion sur l'équipe d'animation, chargée de faire prendre conscience de ce qui est vécu dans l'établissement scolaire et de susciter les actions de la communauté chrétienne et de l'ensemble de la communauté éducative.

LA PASTORALE AU SERVICE D'UN PROJET EDUCATIF CHRETIEN

Les 67 «propositions de recherche de vérité pour une Ecole catholique» illustrent non seulement le renouveau pédagogique de l'Ecole catholique, mais aussi un certain type de vie scolaire orienté par les appels évangéliques et la mission de l'Eglise en notre temps. L'Ecole catholique entend aussi élaborer un projet éducatif qui se réfère explicitement à la foi évangélique et à un sens de l'homme et de son histoire, tel qu'il est révélé en la personne de Jésus-Christ.

DES CONVICTIONS FONDAMENTALES

La personne de Jésus nous révèle qui est Dieu, qui est l'homme, et comment l'homme est engagé personnellement et collectivement, dans un avenir qui le dépasse.

Réduit à ses seules forces, enfermé dans un univers d'intérêts et de rapports de forces aliénant et inhumain, l'homme ne peut s'engager dans cet avenir. Pour frayer à l'homme et à l'humanité un passage de salut, Jésus vit, offre sa mort et ressuscite par amour de Dieu et des hommes ; à travers la pauvreté, l'oubli de soi et l'obéissance filiale, il nous indique la voie de l'accomplissement parfait par l'amour.

De libérations en libérations, tant au plan personnel que collectif, chacun de nous est poussé par l'Esprit de Jésus à « faire l'homme », selon l'Homme parfait, Jésus, et à bâtir les hommes en communauté fraternelle. L'Eglise prolonge la présence et l'action du Christ. Elle est le signe et le sacrement de cette communauté fraternelle, principalement par l'Eucharistie. La tâche humaine de tout chrétien est donc de préparer dès aujourd'hui le rassemblement de tous les hommes dans le Christ Jésus.

Ces convictions éclairent ainsi la nature de l'homme, sa destinée, sa valeur comme personne et comme communauté, les résistances à vaincre et les espaces de liberté d'accomplissement de soi et d'humanité dans lesquels toute tâche d'éducation va devoir se déployer.

LES CONVERSIONS NECESSAIRES

Il en découle un esprit, un style de vie et même une orientation pédagogique propres, qui définissent le projet éducatif d'une Ecole catholique.

Le projet invite toutes les personnes de la communauté éducative, et donc les jeunes, sans cependant demander à quiconque d'aller contre sa conscience, à une triple « conversion » inspirée par l'Evangile :

- convertir la manière de voir et de juger tous les éléments de la vie de l'école ;
- convertir la manière d'être et de vivre ensemble, d'assumer les différences, d'établir les relations pédagogiques ou interpersonnelles et l'organisation de l'école ;
- convertir la manière dont on entend acquérir et exercer les responsabilités, prendre des initiatives personnellement ou collectivement, apporter sa contribution à la construction du monde et de son devenir.

Ainsi, le projet éducatif de l'Ecole catholique se propose d'illustrer dans sa mise en application une liberté d'opinion et de décision éclairée et orientée par la Foi en Jésus-Christ.

LES POINTS D'APPUI ESSENTIELS

Afin d'y parvenir, l'Ecole catholique porte un triple souci :

- établir un lien entre la Foi en Jésus-Christ, révélée par les Evangiles et vécue en Eglise, et tout ce qui nourrit l'action éducative :
 - acquisition et assimilation des éléments culturels,
 - discernement des valeurs,
 - principes d'action et sens de cette action qui constituent les conditions d'un dialogue entre la Foi et la culture (cf. Enseignement Catholique Documents No 381 et No 253) ;
- créer une vivante solidarité entre tous ceux qui se réclament de cette Foi en Jésus-Christ : l'Ecole catholique a donc à cœur de rendre possible la vie de ces croyants en « communauté(s) de Foi » ;
- enfin, comme les rapports entre Foi et culture ne sont pas spontanés et pour permettre aux croyants de se constituer en communauté de Foi, l'Ecole catholique s'efforce de faire naître et grandir une équipe d'animation chrétienne.

CREER UNE COMMUNAUTE CHRETIENNE DANS L'ECOLE

La Foi n'est pas seulement une relation individuelle entre l'homme et Dieu ; elle comporte dans son essence même une composante communautaire. On ne reçoit pas la Foi et donc le salut pour soi seul, mais pour devenir aussi un peuple de croyants et une communauté de fils (Lumen Gentium 9).

QUI EST APPELE ?

Les hommes et les femmes qui ont accepté le projet chrétien de l'Ecole même s'ils se trouvent dans des situations religieuses diverses.

Offert à tous, le rassemblement en communauté chrétienne n'est imposé à personne contre son gré. Il est essentiellement l'acte d'une liberté dans la Foi et tient compte du cheminement personnel de chacun.

Ainsi la communauté chrétienne accueille tous les chrétiens de l'Ecole, adultes et jeunes mais aussi tous ceux qui veulent chercher avec elle, membres d'autres confessions ou incroyants, dans une volonté de réciprocité et de questionnement.

SIGNES DE SON AUTHENTICITE

Comme toute communauté chrétienne, cette communauté croyante de l'Ecole vérifie sa fidélité selon quatre critères :

- la référence explicite à Jésus-Christ, fils de Dieu et sauveur des hommes ;
- le souci de communion qui ne vise pas la bonne entente ou le compromis pour vivre ensemble entre chrétiens différents, mais la volonté de vivre et de signifier une unité sans cesse à construire en dépit des tensions. La célébration de l'Eucharistie est le lieu privilégié de cette unité en train de se construire ;
- le sens de la mission qui est le désir d'annoncer l'Evangile, de faire connaître Jésus-Christ, de faire vivre les hommes en Eglise ;
- enfin, l'enracinement humain de la communauté, son insertion dans l'Ecole et à l'extérieur, pour que la Foi vivifie l'existence quotidienne et la transforme.

UN TRIPLE OBJECTIF

Comme toute communauté chrétienne, l'Ecole poursuit un triple objectif qui se réalise selon ses moyens propres :

- témoigner la Foi à travers ce qui constitue sa mission fondamentale et spécifique : l'acte pédagogique et la vie scolaire, lire et vivre dans la Foi les réalités de l'existence, rendre compte de l'espérance de la communauté, poser les signes attendus par les hommes et qui révèlent Jésus-Christ, vivre avec les autres communautés chrétiennes et la communauté diocésaine sa dimension ecclésiale ;
- dire la Foi par la catéchèse, le partage de l'Evangile et de la vie, approfondir la Foi. La communauté est autant à évangéliser qu'elle n'a le souci d'évangéliser ;
- célébrer cette Foi, manifester que la Foi est une fête pour le croyant, dans laquelle tout homme est invité à entrer afin de découvrir les merveilles de Dieu dans l'histoire des hommes et célébrer le Christ comme Fils de Dieu et sauveur des hommes.

L'EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE

La communauté chrétienne ne naît pas spontanément, sa vitalité et son dynamisme supposent un minimum de moyens et de structures : c'est ce à quoi répond l'équipe d'animation pastorale, au service de la communauté chrétienne et donc au service de la communauté éducative.

Dans un certain nombre d'écoles, sous des formes variées, cette équipe se met en place ou se cherche.

DES EXPERIENCES DIVERSES MANIFESTENT CETTE RECHERCHE

● Des commissions d'animation chrétienne

Des commissions d'animation chrétienne aux noms divers se mettent en place. Des enseignants, des parents, des jeunes s'y retrouvent.

Elles visent principalement l'organisation de la catéchèse, mais aussi les célébrations de la Foi, les temps forts, des veillées de réflexion ou de prière, des rencontres jeunes-adultes, des activités en lien avec les 10 % ...

Parfois, un partage de Foi entre les adultes, un début de formation théologique ou biblique.

Ici ou là, une réflexion évangélique sur la vie même de l'Ecole. Les 67 propositions de recherche de vérité ont aidé l'institution à s'interroger sur le témoignage qu'elle donne. Des propositions ont pu remonter au conseil d'établissement.

● Une conception renouvelée de l'Eglise

Ces initiatives manifestent les évolutions qui marquent l'Eglise et l'Ecole catholique :

- des enseignants et des éducateurs laïcs plus nombreux, à la suite du Concile, prennent au sérieux leur responsabilité dans l'évangélisation des jeunes ;
- des parents, voire de grands élèves, prennent en charge des groupes de catéchèse qui se sont multipliés. Cette présence signifie aux élèves que l'éducation de la Foi n'est pas une affaire de spécialistes ou de professionnels, mais celle de tous les croyants ;

- parfois, une collaboration se dessine ou se précise entre l'école et les autres écoles, la paroisse, les mouvements, l'aumônerie de l'Enseignement public ;
- la disparition progressive des aumôniers ou des religieux laisse aux directeurs et aux laïcs l'organisation des activités chrétiennes. Les chefs d'établissements réalisent davantage qu'ils sont les premiers responsables de la vie chrétienne de leur école.

DES QUESTIONS SE POSENT

La déchristianisation et l'incroyance atteignent les écoles. Elles résultent :

- de l'évolution même des jeunes ;
- d'une ouverture de l'école à une plus grande diversité de jeunes (différents niveaux de Foi, de recherche, d'engagement ...) ;
- de la nécessité d'un large recrutement d'enseignants depuis dix ans ;
- de la crise de la Foi et de l'identité chrétienne chez de nombreux adultes.

S'installent ici et là une grande ignorance religieuse et souvent une paisible indifférence.

Les informations religieuses passent difficilement dans l'école ; elles sont sans intérêt pour certains éducateurs.

Parents et enseignants qui se sont engagés dans la catéchèse sont déconcertés par le type de jeunes qu'ils rencontrent, par leur passivité. Le manque de formation pédagogique ou théologique, le manque de soutien par des personnes compétentes, entraînent parfois au découragement ou à l'abandon.

L'évangélisation n'est plus le souci de l'école, mais la préoccupation de quelques-uns. Non seulement les jeunes sont à évangéliser, mais aussi la communauté dans toute sa réalité scolaire, en particulier dans l'acte d'enseignement.

Le passage de l'instruction religieuse à la catéchèse marque non seulement l'évolution d'une pédagogie magistrale à une pédagogie active, mais aussi d'une situation de chrétienté à une situation de déchristianisation.

Si l'instruction religieuse peut être proposée à chacun puisqu'elle permet une information indispensable à toute recherche sur le fait religieux, la catéchèse s'adresse au croyant et suppose une démarche libre de chacun. La confusion des genres est la source de malentendus et de difficultés.

L'EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE

● Pourquoi cette équipe ?

Ces constatations amènent des membres de l'institution scolaire à revoir comportements et organisation. Rien ne rend plus ingénieux que la nécessité et la clairvoyance, surtout quand quelques-uns portent profondément le souci d'une cohérence entre un projet d'éducation en harmonie avec l'Evangile, la vie de l'établissement scolaire et la référence explicite à Jésus-Christ.

Le Concile de Vatican II, en réaffirmant la valeur et l'authenticité de l'apostolat des laïcs, rejoint le désir profond de nombreux chrétiens : annoncer Jésus-Christ, témoigner de sa vie et de son amour, se porter garant d'un sens possible de la vie à la lumière de la Foi, être signe d'espérance. Toutes ces actions ne sont pas la propriété des seuls clercs, mais de tout chrétien qui a perçu et approfondi les exigences de son baptême.

Telles sont, entre autres, les raisons d'une équipe plus spécifiquement pastorale à l'intérieur de l'institution scolaire, en collaboration étroite avec toutes les autres équipes.

Le besoin d'une équipe d'animation pastorale (et avec elle d'un animateur en pastorale scolaire) est donc né de situations nouvelles qui révèlent bien des manques.

● La fonction pastorale

La fonction pastorale vise l'accomplissement de l'Eglise qui communique un message de vie ; elle permet de créer et d'animer des communautés d'Eglise et de pratiquer un art de vivre ensemble en référence à Jésus-Christ. Par là-même, elle œuvre à l'évangélisation qui est la volonté de faire connaître la bonne nouvelle à ceux qui l'ignorent.

En ce sens, la pastorale recouvre tout ce qui peut se vivre et se dire dans l'école.

Ainsi, l'animation pastorale ne peut se satisfaire d'une simple proposition catéchétique faite aux jeunes et aux adultes :

- elle poursuit un travail de réflexion entre tous les membres sur le témoignage évangélique des personnes et des institutions ;
- elle suscite une communauté de Foi où sont conviés croyants et incroyants, jeunes et adultes ...
- elle ouvre à toute une vie d'église : mouvements, secteurs paroissiaux ...

C'est pourquoi il semble urgent d'appeler, d'accueillir et de former non seulement des religieux et des religieuses, mais des laïcs, pour cette tâche d'animation en pastorale scolaire. C'est une mission d'Eglise. Il appartient aux instances pastorales du diocèse et aux responsables de l'Ecole catholique d'authentifier et de soutenir cette mission.

● Responsabilité de l'équipe d'animation

Elle n'est pas ouverte aux seuls chrétiens « fervents », mais à tous ceux qui « résonnent » avec l'Evangile et sont disposés à un engagement.

Elle est implantée dans l'établissement scolaire. Elle agit en étroite collaboration avec le chef d'établissement qui demeure le premier responsable de tout ce qui se vit dans l'institution. Elle s'efforce d'être une équipe d'animation chrétienne d'une école où élèves, parents, enseignants, éducateurs, personnels d'administration et de service, puissent trouver de quoi donner un sens à leurs préoccupations, celles en particulier que suscitent les études ou la vie professionnelle.

Cette équipe est naturellement représentée au conseil d'établissement : elle l'informe, lui rend des comptes, lui transmet ses réflexions ou ses propositions.

Elle n'est pas chargée d'organiser et de réaliser directement des actions, mais d'animer l'ensemble de l'institution et les différentes structures existantes, dans leur souci pastoral.

Le rôle fondamental de cette équipe est, en effet, de permettre à la communauté éducative de s'interroger continuellement sur la manière dont l'école signifie et traduit, à travers ses structures, sa pédagogie ... l'inspiration qu'elle trouve dans l'Évangile (cf. « Les 67 propositions de recherche de vérité »). C'est à ce prix, d'abord, qu'une école est catholique.

C'est pourquoi elle aide l'ensemble de la communauté éducative à :

- suivre l'évènement et en tirer réflexion ;
- faciliter dialogue et confrontation entre Foi et culture ;
- éveiller chacun à sa propre vocation : adultes et jeunes ayant à découvrir, à travers l'exercice de leurs responsabilités actuelles, ce que Dieu attend d'eux ;
- assurer une culture religieuse et veiller à la formation de ceux qui en sont chargés.

Elle aide aussi la communauté chrétienne à :

- assurer une catéchèse explicite ;
- célébrer Dieu en Jésus-Christ, en communauté d'Église ;
- développer une entraide qui permette aux enseignants de faire le lien entre la vie et la Foi, de témoigner leur Foi dans l'acte pédagogique même.

En somme, offrir à tous et à chacun une diversité de propositions en vue de respecter les cheminements individuels et collectifs.

L'équipe d'animation pastorale se propose encore :

- d'organiser différentes activités d'animation chrétienne ;
- de veiller à la mise en place d'un budget et de locaux nécessaires à l'accomplissement de sa tâche ;
- d'harmoniser les efforts pastoraux accomplis par l'école avec ceux qui sont réalisés dans les paroisses ou les mouvements ...

Les établissements scolaires de petites dimensions parviennent plus facilement, parfois, à créer des relations profondes, « familiales », entre les personnes. Mais climat sympathique ne signifie pas forcément climat évangélique ...

Quels que soient ses effectifs, tout établissement scolaire est concerné par la réflexion et l'animation pastorales, même s'il convient d'en adapter les modalités.

Il n'est pas toujours nécessaire de créer des structures nouvelles ; les personnes sont parfois très occupées par les structures déjà existantes (conseil d'établissement, AEP, équipe de catéchèse, équipe pédagogique ...). Il suffirait parfois qu'une équipe déjà en place se donne le temps nécessaire pour la réflexion et l'animation pastorales ; elle prendrait alors toute sa dimension chrétienne à l'intérieur du cadre scolaire.

Ou bien, des personnes issues de différentes petites écoles primaires peuvent se regrouper pour constituer une équipe d'animation pastorale, pourvu que cette équipe ait une existence officielle, reconnue par les communautés éducatives et par les directions des écoles.

ECD 741

Ce document invite tous les partenaires de la communauté éducative à une réflexion et à une action renouvelée, sur la vie pastorale de chaque établissement scolaire catholique.

Pour être travaillé en groupe, un tirage spécial a été prévu sous forme de tiré à part au prix de : l'ex. : 4 F ; 10 ex. : 32 F ; 20 ex. : 60 F. ; 50 ex. : 100 F.

Adressez vos commandes à E.C. Documents - 277, rue Saint-Jacques 75005 Paris - C.C.P.46.40.67. Paris à l'ordre du C.N.E.L.

L'ANIMATEUR EN PASTORALE SCOLAIRE

La communauté chrétienne qui a charge de l'évangélisation reconnaît des fonctions particulières qui lui permettent d'accomplir sa mission : celle du chef d'établissement, celle de l'équipe d'animation, celle du prêtre aussi ...

La multiplicité des tâches du chef d'établissement, le bénévolat des membres de l'équipe d'animation, la disponibilité de plus en plus rare du prêtre dans l'école rendent indispensable l'institution d'une « fonction » originale qui se cherche et qu'il est prudent de ne pas définir trop vite : celle de l'animateur de pastorale en Ecole catholique.

Religieux ou laïc, homme ou femme, c'est la personne à qui le chef d'établissement, premier responsable de la pastorale, délègue, en accord avec les instances pastorales diocésaines de l'Enseignement catholique, l'animation pastorale de l'établissement (ou d'un niveau ou d'un groupe d'établissements).

Certes, le risque est réel de faire de cet animateur un « aumônier laïc » sur qui l'école se décharge de toute attitude pastorale. C'est pourquoi il convient de rappeler sans cesse l'ampleur des charges pastorales, mais aussi l'importance première et fondamentale de l'équipe qui témoigne d'un souci et d'un travail pastoral dont le chef d'établissement a à répondre, mais que tous ont collectivement à porter.

PROFIL DE L'ANIMATEUR

- Il a une expérience du monde scolaire et une insertion régulière dans la vie de l'école.
- Il a des aptitudes pédagogiques pour l'animation de groupe d'adultes d'abord et de jeunes.
- Il est capable de situer son action au sein de l'équipe d'animation pastorale.
- Il a des engagements dans la vie de l'Eglise et a conscience de ce qu'est une responsabilité ecclésiale et des exigences qu'elle comporte.
- Il a le souci de nourrir sa Foi, sa culture et sa vie, de l'Evangile.

RESPONSABILITE ET FONCTION

1. - En collaboration avec le chef d'établissement, dont il est l'adjoint qui favorise l'accomplissement de la mission d'évangélisation, l'animateur en pastorale scolaire aide l'institution à être, dans sa totalité témoin de l'Evangile.

Membre de l'équipe éducative, il est associé à toute initiative importante prise dans le domaine de l'éducation.

Il réfléchit avec le chef d'établissement et avec les divers conseils auxquels il participe (le conseil d'établissement en particulier) sur les orientations à promouvoir et les diverses activités pastorales qui concernent la vie de l'établissement.

2. - Responsable de la coordination et de l'équipe d'animation pastorale, il suscite ou anime les actions décidées avec cette équipe.

Il propose des moments de réflexion à l'ensemble des professeurs sur le sens de leur présence éducative auprès des jeunes.

3. - Il met en place les équipes de catéchètes avec des enseignants, des parents, voire de grands élèves. Il les soutient dans leur action et veille à ce que la parole annoncée aux jeunes soit fidèle à la Foi de l'Eglise. Il est attentif à ce que la proposition faite aux jeunes tienne compte des âges, des mentalités, des besoins spirituels ...

Il organise pour les animateurs, des réunions de formation et les informe de ce qui leur est proposé ailleurs.

4. - Il collabore avec la pastorale diocésaine de l'Enseignement catholique au sein d'une équipe qui rassemble tous les animateurs pour confronter et partager son expérience.

5. - Il s'efforce d'être en relation avec les autres instances de l'église locale : aumôneries de l'Enseignement public, paroisses, mouvements ...

Avec elles, il étudie la mission de l'Ecole au sein d'une communauté ecclésiale déterminée ; il harmonise ce qui est mis en œuvre pour la vie sacramentelle des jeunes : profession de foi,

confirmation, sacrements de réconciliation et eucharisties ...

Il encourage la participation des adultes et des jeunes aux divers mouvements d'Eglise, accueillant et respectant l'engagement de chacun.

6. — Pour les établissements à petit effectif, il serait également important de prévoir une telle personne qui puisse coordonner l'animation et la réflexion pastorales, tout en étant au service de plusieurs établissements.

SITUATION PERSONNELLE DE L'ANIMATEUR

La formation indispensable de l'animateur et son statut dans l'établissement font l'objet d'une réflexion qui intéresse l'Ecole et l'Eglise. Fonction originale de type « charismatique » d'abord, et non pas hiérarchique, elle doit se situer dans une perspective ecclésiale.

Il ne faut pas attendre cependant que soient résolues toutes les questions que l'on peut se poser pour mettre en place ces animateurs dont le besoin est urgent.

Dans l'histoire de l'Eglise, des initiatives sont nées pour répondre aux besoins de l'évangélisation. Elles n'ont été authentifiées par l'autorité que lorsqu'elles avaient fait leurs preuves.

S'agissant d'un service de l'Evangile, cette fonction a un caractère vocationnel ; elle suppose un certain désintéressement, sans que cet engagement ne lèse ni l'animateur, ni sa famille.

Il est réaliste de prévoir l'engagement de l'animateur pour une période donnée et dans le cadre d'un mi-temps au maximum, en raison de la difficulté de la mission. Ainsi l'animateur pourra reprendre facilement sa fonction antérieure. Les possibilités de réinsertions professionnelles seront à prévoir par les instances compétentes.

Voici quelques questions pour permettre réflexion et échange sur ce que nous vivons dans notre école.

— Où et quand s'interroge-t-on ensemble dans notre école sur le témoignage évangélique donné par l'institution et par les personnes ? Les 67 propositions de recherche de vérité sont-elles utiles pour cette réflexion ?

— L'éducation de la Foi n'est-elle pas trop souvent réduite à la catéchèse ; ou à un bon climat relationnel dans l'école ? N'y-a-t-il pas là une simplification excessive des moyens d'évangélisation dans une école ?

— Comment l'éclairage évangélique sur les réalités humaines passe-t-il dans l'enseignement profane ?

— Que pensons-nous de l'influence personnelle sur les élèves ? La trouvons-nous souhaitable, inévitable, regrettable ? Comment concilier l'éducation et le respect des consciences ?

— L'organisation de la catéchèse dans l'école correspond-elle aux besoins des élèves ? Quelle recherche pédagogique est faite pour répondre à ces besoins ?

— Dans les choix de formation continue des maîtres, quelle priorité est donnée aux recyclages qui intéressent la formation doctrinale et pastorale des maîtres ?

— Est-ce que le manque de formation chrétienne ou les incertitudes de leur Foi tiennent certains à l'écart d'une participation à l'éducation de la Foi ? Cela est-il une raison ou un prétexte ? Qu'est-ce que la Foi ?

— Quel temps prenons-nous pour réfléchir avec d'autres adultes à la lumière de l'Evangile, sur les questions posées par la vie ? Quels sont nos besoins de formation ? Comment y répondre ?

— Quelle est notre attitude par rapport aux autres communautés chrétiennes, paroisses, mouvements ... ?

Avons-nous la préoccupation de nous ouvrir à toute la vie de l'Eglise et du monde ? Comment ?

— En dehors de la catéchèse, comment sont prises en charge dans votre école les autres activités spirituelles : initiation à la prière, célébrations, temps forts ... ?

— Quelles occasions avons-nous d'exprimer notre Foi avec les enfants en dehors de la classe ? Profession de Foi, confirmation, messe paroissiale ?

— Quelle place faisons-nous aux parents dans la pastorale de l'école ? En discutons-nous avec eux ? Quand ? Où ?

L'Ecole catholique n'a pas pour but de créer une communauté de Foi spécifiquement différente de la communauté de Foi paroissiale ou autre. Mais elle devrait pouvoir amener les jeunes à savoir s'y intégrer aujourd'hui ou demain, en les formant au sens de la vie communautaire de l'Eglise.

Afin de faciliter une prise de conscience concrète et efficace, nous proposons un ensemble de questions et d'affirmations sur les conditions favorables ou défavorables à l'existence d'une communauté de Foi dans l'Ecole catholique ; elles peuvent fournir des idées de canevas pour les cercles d'études.

— Qu'est-ce qui favorise ou empêche l'éveil et le cheminement de la Foi dans la communauté chrétienne de mon école ? Avons-nous le souci de repérer les « pierres d'attente » humaines et chrétiennes ?

— Comment éviter un prosélytisme maladroit et désuet ? Une polarisation trop exclusive sur les problèmes internes de l'école ou sur des problèmes strictement personnels ? Le manque d'in-

térêt pour des tâches plus urgentes dans le secteur pastoral ou dans la cité ? Risques inverses - pour d'autres ...

- Quels critères retenir pour l'admission dans l'Ecole, doit-on tenir compte de la « communauté de Foi », pour admettre jeunes et adultes à travailler dans cette école ? Dans quelle mesure ?

- Les laïcs sont amenés à succéder aux communautés religieuses qui autrefois étaient numériquement importantes dans l'Ecole. Cet événement est-il l'occasion pour toute l'école de réfléchir aux modifications nécessaires des structures pédagogiques et éducatives et à une redéfinition des fonctions et des tâches ?

- Est-ce que la variété du recrutement tant des élèves que des maîtres, est considérée par nous, comme une chance d'ouverture, de confrontation, de dépassement ou, au contraire occasion de blocages ?

- Le grand nombre d'élèves entraîne-t-il un appareil administratif complexe et lourd ? Comment éviter au sein de la communauté la formation de petits groupes qui deviennent petit à petit étrangers les uns aux autres, aggravant les difficultés de relation et augmentant le sentiment de vivre dans l'anonymat,

dans un système sans âme dont on finit par se désolidariser ?

- Comment remédier à un souci trop évident de rentabilité, de discipline, de succès scolaires ; ne cherche-t-on pas à faire passer une conception minoritaire et trop étroitement politique ou religieuse de l'existence, de l'Eglise ..., au mépris du pluralisme ou du sens de l'Universel, au point que les aspects réellement humains et/ou chrétiens de l'éducation en viennent à être relégués au second plan ?

Trois questions pour favoriser les décisions :

Dans notre établissement, qui se préoccupe de l'animation chrétienne, parmi les enseignants, les éducateurs, les parents, les jeunes ?

- Comment peut-on mettre ces personnes en relation ? Quel type de rencontre leur proposer ? Qui va en prendre l'initiative ?

- Peut-on mettre en place une « équipe d'animation chrétienne » ? Si oui, essayer de définir un programme d'action en s'aidant du paragraphe intitulé « Responsabilité de l'équipe d'animation ».

